Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_01-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.01
Objet : NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

A l'issue de l'installation des membres du SIELL, le Président, Lionel JACQUEMIN a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 49 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Nomination du secrétaire de séance

Le Président, Monsieur Lionel Jacquemin, expose que le comité syndical doit désigner un secrétaire de séance. Il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

Mme Audrey JAMIN est la seule candidate pour être secrétaire de séance.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de procéder par un vote à main levée et désigne à l'unanimité Mme Audrey JAMIN, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_02-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.02
Objet : ÉLECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU SIELL

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose que le SIELL a toujours fonctionné avec des commissions constituées de membres du comité et qui sont destinées à faciliter le fonctionnement du Syndicat et du comité syndical dans le cadre de la préparation des délibérations, des études, des projets et des travaux.

Le Président informe et rappelle qu'il s'agit de commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence et qui doivent être soumises au comité.

Le Président propose la constitution de trois commissions, à savoir

- Travaux et Finances ;
- Ressources, Qualité et Expansion ;
- Statuts, Règlement, Communication et Personnel.

Ces commissions ne disposent d'aucun pouvoir propre, le comité syndical étant le seul compétent pour régler par délibérations les affaires du SIELL.

Le Président propose que

- Ces commissions soient constituées de 6 membres, tous titulaires, dont le Président membre de fait, sauf avis contraires et en fonction du nombre de candidats ;
- Le vote statuant et validant le nombre et la nomination des membres des 3 commissions soit à main levée.

Au vu des éléments exposés par le Président, le Comité, après avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote à main levée pour l'élection de la liste des membres des commissions Travaux et Finances, Ressources, Qualité et Expansion et Statuts, Règlement, Communication et Personnel.

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_02-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

I. Élection des membres de la commission Travaux et Finances

1) Déroulement de l'élection des membres de la commission Travaux et Finances

Sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres de la commission Travaux et Finances.

Se sont portés candidats au poste de membre la liste suivante :

Nom	Prénom	Commune membre
JACQUEMIN	Lionel	Heudicourt-sous-les-Côtes
JOYEUX	Laurent	Woël
JOSSELIN	Sylvine	Bouquemont
GUILBAUT	Jean-Paul	Eix
BATTISTEL	Serge	Ville-en-Woêvre
ZINGERLÉ	Jean-Claude	Vigneulles-lès-Hattonchatel
WARIN	Frédéric	Béchamps (54)

Constatant que 7 délégués se sont portés candidat au poste de membre de la commission Travaux et Finances, le Président, propose un vote à main levée.

Au vu des éléments exposés par le Président, le Comité, après avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote à main levée pour l'élection de la liste des 7 membres de la commission Travaux et Finances.

2) Proclamation de l'élection de la liste des 7 membres de la commission Travaux et Finances

Nom / Prénom des membres de la commission Travaux et Finances élus
JACQUEMIN Lionel
JOYEUX Laurent
JOSSELIN Sylvine
GUILBAUT Jean-Paul
BATTISTEL Serge
ZINGERLÉ Jean-Claude
WARIN Frédéric

Ont été proclamés membres de la commission Travaux et Finances à l'unanimité .

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_02-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

II. Élection des membres de la commission Ressources, Qualité et Expansion

1) Déroulement de l'élection des membres de la commission Ressources, Qualité et Expansion

Sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres de la commission Ressources, Qualité et Expansion.

Se sont portés candidats au poste de membre la liste suivante :

Nom	Prénom	Commune membre
JACQUEMIN	Lionel	Heudicourt-sous-les-Côtes
JOYEUX	Laurent	Woël
JOSSELIN	Sylvine	Bouquemont
STROZYKOWSKI	David	Géville
DANY	Jean-Luc	Nonsard-Lamarche
TOUZET	Michel	Troyon

Constatant que 6 délégués se sont portés candidat au poste de membre de la commission Ressources, Qualité et Expansion, le Président, propose un vote à main levée.

Au vu des éléments exposés par le Président, le Comité, après avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote à main levée pour l'élection de la liste des 6 membres de la commission Ressources, Qualité et Expansion.

2) Proclamation de l'élection de la liste des 6 membres de la commission Ressources, Qualité et Expansion

Nom / Prénom des membres da la Commission Ressources, Qualité et expansion élus
JACQUEMIN Lionel
JOYEUX Laurent
JOSSELIN Sylvine
STROZYKOWSKI David
DANY Jean-Luc
TOUZET Michel

Ont été proclamés membres de la commission Ressources, Qulaité et expansion à unanimité .

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_02-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

III. Élection des membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel

1) Déroulement de l'élection des membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel

Sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel.

Se sont portés candidats au poste de membre la liste suivante :

Nom	Prénom	Commune membre
JACQUEMIN	Lionel	Heudicourt-sous-les-Côtes
JOYEUX	Laurent	Woël
JOSSELIN	Sylvine	Bouquemont
PIERSON	Xavier	Les Éparges
STROZYKOWSKI	David	Géville

Constatant que 5 délégués se sont portés candidat au poste de membre de la commission - Statuts, Règlement, Communication et Personnel, le Président, propose un vote à main levée.

Au vu des éléments exposés par le Président, le Comité, après avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote à main levée pour l'élection de la liste des 5 membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel..

2) Proclamation de l'élection de la liste des 5 membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel

Nom / Prénom des membres de la commission Statuts, Règlement, Communication et Personnel élus
JACQUEMIN Lionel
JOYEUX Laurent
JOSSELIN Sylvine
PIERSON Xavier
STROZYKOWSKI David

Ont été proclamés membres de la commission Statuts, Règlement, communication et Personnel à l'unanimité

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL 55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-20_03_03-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.03
Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 /2020

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- Vu le budget primitif 2020 du SIELL, voté le 10 mars 2020 ;
- Vu le contrat de prêt n°108168 signé entre le SIELL et la Caisse des Dépôts et consignations le 30 mars 2020 ;

Le Président propose la décision modificative au BP 2020 suivante :

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES				
CHAP - ARTICLE	Libellé	Crédits votés au BP 2020	Modification	Nouveaux montants
16 - 1641	Emprunts	105 000 €	+ 50 000 €	155 000 €
21-21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 944 888 €	- 20 000 €	5 924 888 €
21-21561	Service de distribution d'eau	65 000 €	- 30 000 €	35 000 €

Ces nouveaux montants de crédits dans les chapitres budgétaires désignés ci-dessus n'entraînent aucune modification de montant total des dépenses d'investissement et ne modifient pas l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité la proposition du président et adopte cette décision modificative du budget 2020.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL 55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D20_03_04-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.04
Objet : RESSOURCES HUMAINES – HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président propose d'établir la liste des emplois publics dont les missions impliquent la réalisation d'heures supplémentaires ou complémentaires.

Il expose que ces heures supplémentaires ou complémentaires peuvent être rendues nécessaires à l'occasion des réunions des différentes commissions, des réunions du bureau ou du comité syndical au cours desquelles la présence de personnel peut être requise.

Le Président propose les 2 emplois suivants :

- Responsable du service administratif, poste de rédacteur principal territorial ;
- Agent d'entretien, poste d'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide à l'unanimité cette liste des emplois publics dont les missions impliquent la réalisation d'heures supplémentaires ou complémentaires.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D_20_03_05-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.05
Objet : REMBOURSEMENT DE SINISTRE PAR NOTRE ASSUREUR GROUPAMA

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose :

- Qu'un sinistre d'origine électrique a endommagé la station de pompage d'Ancemont le 12 juin 2020 ;
- Que toutes les réparations ont été réalisées par l'entreprise TRICOT ;
- Que toutes les déclarations ont été faites auprès de GROUPAMA, compagnie d'assurances du SIELL, qui propose, après expertise et prise en compte de la vétusté, une indemnisation d'un montant de 898,60 €.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Décide d'accepter l'indemnisation proposée de 898,60 € pour le sinistre électrique qui a touché la station de pompage d'Ancemont le 12 juin 2020 ;
- Charge le Président d'encaisser ce remboursement sur le budget 2020 ;
- Charge le Président d'effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL 55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D_20_03_06-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.06
Objet : CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES 2020

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;
- Considérant l'état des créances irrécouvrables dressé par le comptable public ;

Le Président, Monsieur Lionel Jacquemin, expose que le Comité Syndical doit se prononcer sur la reconnaissance de créances éteintes pour un montant de **4 219,49** euros.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité , l'assemblée délibérante autorise le Président à émettre un mandat d'un montant maximum de **4 219,49** euros au compte 6542 (créances éteintes).

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

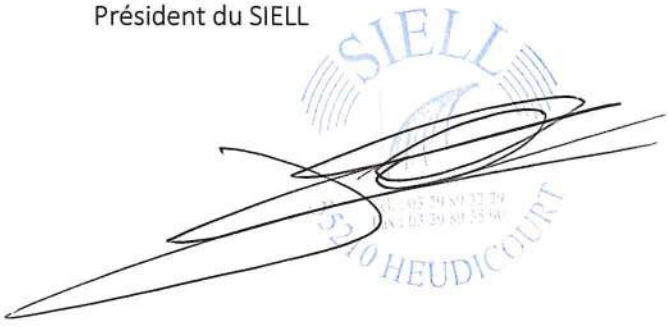

Envoyé en préfecture le 25/09/2020
Reçu en préfecture le 25/09/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20200922-D_20_03_07-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.03.07
Objet : URSSAF – CONTRAT D'ADHÉSION

L'an Deux Mille vingt, le 22 septembre
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN.

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville),Eix, Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Liouville (Apremont la Forêt), Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

Étaient absents les délégués des communes de :
Broussey-Raulecourt, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Gussainville, Harville, Manheulles, Montsec, Pareid, Parfondrupt, Saint-Jean-Lès-Buzy, Valbois.

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 50

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose qu'à la suite du changement des statuts, le SIELL a dû changer de numéro de SIRET. Pour cette raison, le SIELL doit renouveler certains contrats avec son nouveau SIRET.

C'est le cas du contrat d'adhésion qui lie le SIELL à l'URSSAF pour les agents non titulaires et non statutaires actuels et à venir, pour lequel le SIELL s'engage à verser à l'URSSAF l'ensemble des contributions destinées au financement du régime d'assurance chômage dont il est redevable au titre des rémunérations versées.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité autorise le Président à :

- Engager toutes les démarches auprès de l'URSSAF ;
- Signer tout nouveau contrat d'adhésion et autres documents s'y rapportant auprès de l'URSSAF pour les agents non titulaires et non statutaires actuels et à venir.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.
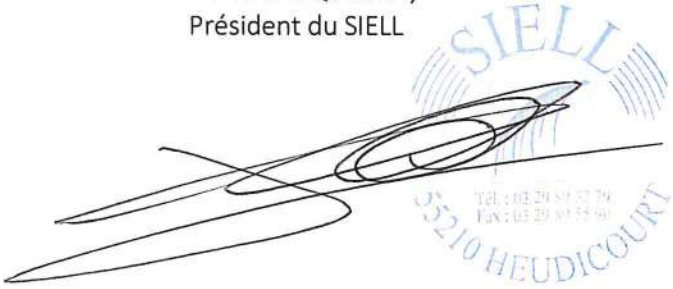
Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL